DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

Votants : 45

Convocation du Conseil municipal :

le 15/11/2022

Publication: le 25/11/2022

SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2022

Délibération n° D-2022-421

Marchés de travaux - Rénovation thermique de l'école élémentaire - Groupe scolaire George Sand - Lots 3, 8, 10, 11, 12, 14 et 15 - Avenants n°1 et 2

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents:

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur David MICHAUT, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAULT.

Secrétaire de séance : Sophie BOUTRIT

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Florence VILLES, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Cathy GIRARDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur François GIBERT

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 novembre 2022

Délibération n° D-2022-421

Direction Patrimoine et Moyens

Marchés de travaux - Rénovation thermique de l'école élémentaire - Groupe scolaire George Sand - Lots 3, 8, 10, 11, 12, 14 et 15 - Avenants n°1 et 2

Monsieur Elmano MARTINS, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs.

Sur proposition de Monsieur le Maire

Afin de procéder à la rénovation thermique de l'école élémentaire George Sand, le Conseil municipal a approuvé :

- le programme, en date du 6 juillet 2020 ;
- le marché de maîtrise d'œuvre, en date du 25 janvier 2021 ;
- le marché subséquent pour le désamiantage des locaux, en date du 28 juin 2021 ;
- les marchés de travaux, en date du 22 novembre 2021 ;
- les avenants n°1 pour différents lots en date du 27 juin 2022.

A ce jour, des adaptations s'avèrent nécessaires sur les lots suivants :

Lot 03 - TERRASSEMENT DEMOLITION GO - Avenant n°2

Montant de la moins-value : - 7 475,92 € HT, soit - 8 971,10 € TTC

Reprise fissures et aciers, suppression voirie secondaire en enrobé, regards et gaine technique maçonnée pour future conduite réseaux dans l'armoire électrique de la maternelle.

Lot 08 - MENUISERIES EXTERIEURES - Avenant n°2

Montant de la plus-value : 30 268,24 € HT, soit 36 321,89 € TTC

Voiles solaires extérieures en commande filaire asservie à la gestion technique du bâtiment, ventouse magnétique sur porte accès, adaptations chantier.

Lot 10 - CLOISONS SECHES ISOLATION FAUX PLAFONDS- Avenant n°1

Montant de la plus-value : 1 556,87 € HT, soit 1 868,24 € TTC

Modification des plafonds des classes et du préau, gaine intérieure pour accès à l'armoire électrique de la maternelle.

Lot 11 - REVETEMENTS DE SOLS SCELLES COLLE FAIENCE - Avenant n°1

Montant de la moins-value : - 32 512,42 € HT, soit - 39 014,90 € TTC

Retour à la solution revêtement de sol souple en linoléum et petits ajustements techniques.

Lot 12 - PEINTURE - Avenant n°1

Montant de la plus-value : 1 643,67 € HT, soit 1 972,40 € TTC

Toile de verre sur murs périphériques béton existant.

Lot 14 - PLOMBERIE SANITAIRE CVC - Avenant n°1

Montant de la plus-value : 16 010,06 € HT, soit 19 212,07 € TTC

Equipements complémentaires pour le réseau de chauffage, éviers dans les salles de classe, conduites PVC en complément et en remplacement.

Lot 15 - ELECTRICITE CFO CFA - Avenant n°2

Montant de la plus-value : 16 938,60 € HT, soit 20 326,32 € TTC

Compléments d'équipement intrusion, contrôle d'accès, interphonie, prescrits par le service maintenance des équipements pour bon fonctionnement et uniformisation des systèmes.

N° Lot	Titulaire	PSE	Montant marché inital PSE incluse (en € HT)	Montant total avenant précédent (en € HT)	N° Avenant	Montant avenant (en € HT)	% total avenants/ marché initial	Nouveau montant marchés PSE incluse (en € HT)	Nouveau montant marchés PSE incluse (en € TTC)
3	SARL STPM	Х	219 020,86	15 861,40	2	- 7 475,92	3,83	227 406,34	272 887,61
8	SARL MOYNET ALU	Х	238 029,88	- 11 562,70	2	30 268,24	7,86	256 735,42	308 082,50
10	RIDORET		145 911,77		1	1 556,87	1,07	147 468,64	176 962,37
11	BATISOL PLUS	Х	120 602,74		1	- 32 512,42	- 26,96	88 090,32	105 708,38
12	SOCIETE POITEVINE DE PEINTURE (SPP)		63 000,00		1	1 643,67	2,61	64 643,67	77 572,40
14	HERVE THERMIQUE		249 500,00		1	16 010,06	6,42	265 510,06	318 612,07
15	SAS CIGEC		100 000,00	17 674,02	2	16 938,60	34,61	134 612,62	161 535,14

L'avenant du lot 15 est fondé sur l'article R2194-2 du Code de la Commande Publique.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants aux marchés de travaux, comme indiqué ci-dessus ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer ainsi que toutes pièces afférentes, le cas échéant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 45
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 0

Le Maire de Niort

Jérôme BALOGE